



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.5/L.733
30 octobre 1962
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Dix-septième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 62 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1963

Chapitre 3 - Traitements et salaires

Etats-Unis d'Amérique : texte proposé pour insertion dans le
rapport de la Cinquième Commission

"La Cinquième Commission a noté avec satisfaction que le Secrétaire général comptait charger le Service organisation et méthodes du Service financier d'effectuer une étude sérieuse des ressources et du volume de travail du Département des affaires économiques et sociales et qu'il présenterait les résultats de cette étude au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à sa session d'été de 1963. La Cinquième Commission a exprimé l'espoir que le Service organisation et méthodes ferait aussi en 1963 une étude des ressources et du volume de travail dans d'autres domaines où l'on prévoit d'appréciables augmentations des effectifs.

"La Cinquième Commission a estimé que, lorsqu'il examinerait les demandes d'augmentation des effectifs susceptibles d'être présentées dans le projet de budget pour 1964, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires devrait accorder une attention accrue à la question des ressources actuelles en personnel et de leur utilisation. La Cinquième Commission a exprimé le voeu que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires examine avec un soin particulier le rapport que le Service organisation et méthodes doit faire sur les ressources et le volume de travail du Département des affaires économiques et sociales ainsi que d'autres domaines où l'on prévoit des augmentations des effectifs, et présente ses vues sur ce sujet à l'Assemblée générale lors de sa dix-huitième session."
